



COMMUNIQUE DE PRESSE – AS/AP -

Le CEFIEC s'inquiète du retard de la mise en place de la réingénierie des « AIDES-SOIGNANTS ET DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE » (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres)

Paris, le 19 mars 2021 – Le CEFIEC dans un communiqué de presse du 13 janvier 2020 ([cpreingenierieasap.pdf \(cefiec.fr\)](#)) s'inquiétait d'un nouveau report de la réingénierie de la formation aide-soignant et auxiliaire de puériculture (AS/AP). Treize mois plus tard, alors que la crise Covid a mis en évidence les problématiques humaines de notre système de santé, le CEFIEC exprime à nouveau ses plus vives inquiétudes quant à la mise en place du nouveau référentiel, à l'horizon de septembre 2021 si rien n'est acté d'ici à la fin du mois de mars.

Des instituts de formation en difficulté

Si la crise Covid a bousculé les calendriers établis depuis un an, le retard de la réingénierie de la formation AS/AP engendre pour les instituts de formation de grandes difficultés organisationnelles. Pour garantir efficacement la mise en place de cette réingénierie pour la rentrée de septembre 2021, il est impératif que les instituts puissent prendre connaissance des documents de travail afin d'en anticiper sa réingénierie. Il est en effet urgent pour l'ensemble des équipes pédagogiques d'obtenir des éléments stabilisés.

Préparer la rentrée future dans les meilleures conditions possibles, faire de l'opportunité de cette réingénierie un plus pour la profession aide-soignante sont les enjeux des instituts de formation. En effet, cette réforme doit être accompagnée tant au sein de nos équipes pédagogiques qu'auprès de nos partenaires de stage.

Selon toute vraisemblance, le cursus devrait comporter 44 semaines de formations théoriques et cliniques, soit 3 semaines de plus que dans le référentiel 2005.

La formation serait articulée autour de 5 nouveaux blocs compétences réglementaires attendues dans le cadre des certifications professionnelles (Répertoire National de la Certification Professionnelle) garantissant les compétences, les aptitudes et les connaissances nécessaires à l'exercice des métiers.

Ainsi cette réingénierie devrait permettre d'ancrer de nouvelles pratiques aides-soignantes en lien avec l'évolution sociétale et la prise en charge des usagers au quotidien. Cette réingénierie est déclinée en deux axes : dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
Aurasi communication

06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com



Cette organisation en bloc compétence devrait également permettre selon les candidats entrés en formation de bénéficier d'équivalence totale ou des dispenses de formation, selon leurs diplômes et ou parcours professionnels.

Aujourd'hui nos sélections sont engagées dans nos instituts sans que l'on puisse communiquer aux candidats les modalités qui en découlent lorsqu'ils seront entrés en formation. Informations également indispensables pour le montage de dossiers de financement demandés par les organismes financeurs.

Tous ces aménagements demandent de l'anticipation et de la coordination. A ce jour nous sommes dans l'impossibilité de nous projeter dans une réingénierie.

Afin de mettre en place cette dernière, il devient urgent d'obtenir les informations et les documents nécessaires à cette réforme.

Points de désaccord

Pour répondre à la pénurie de personnels soignants, notamment chez les AS, la solution préconisée est d'effectuer une double rentrée ? L'une se ferait en septembre quand la seconde s'effectuerait en janvier. Une solution qui objectiverait un doublement des candidatures. Cependant, le CEFIEC exprime son inquiétude s'agissant de l'offre de stages. Avec deux promotions par an, le CEFIEC assure que le nombre de places de stage feront défaut. Par ailleurs, « *Il est évident que nous manquerons de personnels pour encadrer les élèves. Pourtant, l'un des leviers essentiels de l'attractivité du métier réside dans le tutorat et l'encadrement* » souligne Michèle Appelshaeuser, la présidente du CEFIEC. Les élèves peu ou mal accompagnés lors de leur formation se détourneront inévitablement de la profession et porteront un message négatif sur le métier.

Le CEFIEC soulève également la problématique humaine ou encore celles des lieux de formations qui ne sont pas extensibles. Des questions d'organisations et de structures d'accueil qui doivent être soulevées avant d'envisager une double rentrée.

A propos du CEFIEC* - Le Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres est une association de structures de formation aux métiers de la santé qui regroupe à ce jour tous les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de France, soit 331 structures, ainsi que les 36 Instituts de formations de cadres de santé (IFCS), 268 Instituts de Formation Aide-Soignant (IFAS), 48 Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP), et quelques écoles de spécialités infirmières (Puéricultrices, Bloc Opératoire).

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
Aurasi communication
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com